

Le marché artisanal est ouvert à une sélection d'artisans professionnels ou amateurs présentant des œuvres ou des ouvrages de qualité.

Ces marchés se déroulent en plein air sur le parking de l'Arsenal à Belfort.

Conditions générales de participation au Marché Artisanal organisé par le Comité des fêtes de la ville de Belfort.

1. La participation de chaque exposant est subordonnée à une sélection effectuée sous la responsabilité du Comité des fêtes de la ville de Belfort. Celui-ci se réserve le droit d'accepter ou de refuser la participation d'un candidat sans avoir à se justifier.
2. Les exposants souhaitant participer sont invités à se faire connaître en remettant au Comité des fêtes la présente **fiche d'inscription**, joindre **une attestation d'assurance responsabilité civile**.
3. Les tarifs appliqués sont les suivants :
25 € /la journée pour une surface d'exposition de 2 m linéaires.
37,50 € la journée pour une surface d'exposition de 3 m linéaires.
50 € la journée pour une surface d'exposition de 4 m linéaires.
Un supplément de branchement électrique sera facturé 10 € en plus de l'inscription et limité à 1 prise de 16 Ampères.
Attention lignes électriques limités
4. Les informations sur la teneur de l'activité exposée, portée sur le bulletin d'inscription, ont valeur d'engagement. Le changement impromptu de spécialité peut entraîner à tout moment une disqualification de l'exposant.
5. Le matériel d'exposition devra être solidement arrimé pour pallier tout coup de vent intempestif.
6. Le Comité des fêtes de la ville de Belfort ne fournira aucun matériel.(vitabri, table, chaise,etc...)
7. En cas de désistement, le Comité des fêtes de la ville de Belfort se réserve le droit de ne pas rembourser les frais de participation si la place n'a pas pu être réattribuée.
8. L'exposant s'engage à respecter les horaires des marchés, soit de **10 h jusqu'à 19h**.
9. Cette manifestation pourra être annulée ou modifiée en fonction des conditions météorologiques du moment.
10. Cette manifestation pourra être annulée ou modifiée en fonction des conditions sanitaires du moment.

« Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement de 40 € - article L441-6 du code de commerce »

*En remplissant et signant ce formulaire, vous autorisez le Comité des fêtes de la ville de Belfort à collecter et traiter vos données personnelles et les informations concernant votre activité, en exécution du présent contrat. L'ensemble de ces informations nous sont nécessaires pour plusieurs raisons :

- Protection : tenir un listing qui peut être transmis aux services de l'état ou autres demandes officielles (commune, assurances, ...).

- Informations : pour vous tenir au courant d'éventuels changements dans l'organisation des marchés, et pouvoir échanger tout au long de la période de location par téléphone, mail ou courrier. Ces mentions ne sont pas transférées à des tiers et sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de votre contrat.

Vous pouvez, à tout moment, dans les conditions prévues par la loi, accéder à vos données personnelles, vous opposer pour motif légitime à leur traitement, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement, leur portabilité, ou nous communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès.

Vous pouvez, en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION 2024

Nom - Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

CP : Ville :

Tel / portable :

Email :

Site Web :

Réseaux sociaux :

Je souhaite participer au marché artisanal organisé par le Comité des fêtes de la ville de Belfort.

2 juin 2024

Mon activité :

.....
.....
.....

Proposez-vous une démonstration de votre savoir-faire sur votre stand ? oui non

Pour cette manifestation, la surface souhaitée pour le stand de mon exposition est de :

2 m = 25 €

3 m = 37,50€

4 m = 50 €

Branchement électrique 10 €

Branchement électrique
souhaité limité à 2

Prises de 16
Ampères par
stand.

OUI

NON

J'accepte les conditions générales de participation.

Fait à : Date :

« Lu et approuvé » :

Signature :

MARCHÉ ARTISANAL DIMANCHE 2 JUIN 2024

Bulletin à retourner avec l'attestation d'assurance
Chèque à l'ordre de : Comité des fêtes de Belfort

Vous pouvez régler en ligne en scannant le QR code ci-dessous

